

PROJET PEDAGOGIQUE

Année 2023-2024

*Accueil de loisirs périscolaire
SIRP Ikas Bidea, rue d'Oxidoy
64120 Saint-Palais*

CAPB, pôle territorial AMIKUZE

I) DESCRIPTIF DU CENTRE :

Organisateur : CAPB, pôle territorial AMIKUZE

Nature et situation :

- Accueil de Loisirs Sans Hébergement Périscolaire

Date de fonctionnement :

- ALSH périscolaire soit 36 mercredis périscolaire.

Publics accueillis :

- 20 enfants 3-5 ans
- 30 enfants 6-12 ans

L'équipe d'animation est composée :

➤ *Un directeur :* La fonction de directeur est assurée par un titulaire du BPJEPS LTP, Monsieur MARTY-COUMES David.

- 3 animateurs : BAFA ou équivalent
- 2 animatrices : CAP Petite Enfance

Les objectifs éducatifs sont :

- Permettre à l'enfant de vivre un temps de vacances dans une dimension individuelle et collective
- Eveiller les esprits, former des individus libres et responsables
- Privilégier l'épanouissement de l'enfant, sa socialisation et l'acquisition progressive de son autonomie
- Sensibilisation aux notions de développement durable.
- Association active entre l'équipe et les familles.

Les intentions pédagogiques sont :

Afin de mettre l'enfant en confiance dans son ouverture et sa curiosité vers l'ailleurs dans un environnement adapté et sécurisant, où le jeu et la créativité y seront les atouts premiers, nous veillerons à :

- Favoriser le projet d'enfant, à intégrer leurs demandes et leurs besoins sans crainte d'être ambitieux et voir grand (rencontre intercommunale, séjours)
- Valoriser le groupe ou l'individu dans le groupe pour mettre en avant la réussite de chacun, son avis et ses propositions
- Donner le choix à l'enfant du contenu de ses activités, tout en veillant à la découverte d'activités originales et au « ne rien faire »
- Donner des outils et des connaissances à l'équipe d'animation (découverte de la pédagogie, projet d'animation, organisation des temps et des lieux, échanges de pratiques, travail en équipe, rôle et attitude de l'animateur)

L'équipe d'animation veillera à mettre en place une organisation qui s'adapte au mieux à l'enfant, en sachant être attentif à son écoute, à son rythme, et à ses besoins.

Les besoins selon Maslow :



De ce fait, l'ALSH s'appuie sur des besoins supplémentaires :

- Besoin de création, de jeu d'aventure et d'imaginaire.
- Besoin d'épanouissement, de temps libres, de détente, de tranquillité.
- Besoin de générer du lien social à travers des jeux collectifs et/ou individuels.
- Besoin de s'exprimer, de donner son opinion, de construire en tant qu'individu.
- Besoin d'évoluer, de grandir, de s'enrichir et de développer sa personnalité.
- Besoin d'un cadre sécurisant, favorisant l'autonomie.
- Besoin de découvrir de nouveaux espaces, de nouvelles cultures et de nouvelles animations.

II) LES OBJECTIFS ET MOYENS PEDAGOGIQUES

L'accueil de loisirs se base sur des objectifs pédagogiques en adéquation avec les objectifs du projet éducatif.

1) Favoriser la découverte, l'éveil de l'enfant à travers des activités manuelles, sportives et culturelles.

- Créer des espaces adaptés
Moyen : aménagement de coin lecture, coin de jeux de société, espace musique ...
- Favoriser les activités de motricité
Moyen : proposition de parcours, jeux sensoriels ...
- Initiation aux diverses pratiques sportives et culturelles
Moyen : intervenants sportifs, sorties, utilisation du matériel acquis

2) Différencier les temps d'activités, et permettre à l'enfant de participer aux activités individuelles et collectives

- Permettre à l'enfant de jouer seul, ou en groupe.

Moyen : alternance de jeux libres individuels et des périodes de jeux collectifs

- Permettre à l'enfant de s'identifier à un groupe, de se faire des amis.

Moyen : mise en œuvre de jeux de rôle, de jeux en équipe

- Permettre à l'enfant de s'épanouir et développer son imagination à travers des jeux.

Moyen : mise en place d'activités artistiques libres, laisser les enfants acteurs de projets et/ou du programme d'activités

- Développer des activités en lien avec l'autonomisation, l'acquisition de confiance et d'estime de soi.

Moyen : matériel d'activité manuelle et sportive laissé à disposition des enfants

3) Permettre à l'enfant de s'épanouir, d'évoluer au sein d'un groupe, de s'affirmer et de participer à la vie en collectivité.

- L'enfant doit pouvoir s'exprimer librement au sein du groupe

Moyen : activités types jeux de rôle, temps de paroles...

- Les enfants participent aux tâches quotidiennes

Moyen : rangement des locaux, du matériel...

- L'équipe d'animation sera particulièrement vigilante à toutes violences physiques, mais aussi verbales.

Moyen : instauration de règles de vie

- L'enfant doit respecter le règlement de l'accueil de loisirs, ses camarades ainsi que l'équipe d'animation.

Moyen : rappel régulier des règles de vie établies avec le groupe d'enfants

4) Permettre à l'enfant d'être acteur, réalisateur dans le choix et la conception des activités.

➤ L'enfant peut proposer des activités au programme, choisir l'activité qu'il souhaite, et développer sa créativité.

Moyen : instauration de temps d'échanges au sein du groupe

➤ Organiser des moments de débats, d'échanges avec les enfants

Moyen : proposition d'échanges verbaux sur temps informels (repas, temps calmes)

5) Permettre à l'enfant de s'enrichir de nouvelles connaissances telles que l'ouverture vers l'Extérieur

Objectifs et moyens :

➤ Activités thématiques : Nature, Océan, Pays ...

➤ Activité de découverte (dans des lieux spécifiques ou naturels) : Piscine, cinéma, médiathèque, forêt ...

➤ Proposer des activités d'éducation à l'environnement.

➤ Stage de découvertes artistiques ou sportives avec des associations.

➤ Favoriser les projets ou rencontres avec d'autres accueils de loisirs, d'autres générations, d'autres jeunes (en présentiel hors contexte COVID sinon par les moyens numériques)...

6) Développer l'échange et la participation des familles

➤ Mise en place d'un accueil : l'animateur doit être à l'écoute des parents et être capable de répondre à leurs demandes, à leurs questions.

➤ L'accueil s'opère auprès de l'enfant et des familles. Ce temps reste avant tout un temps d'échange et de transmission ; il est un élément de communication. L'accueil donne la première impression et l'image renvoyée de la structure.

- Mise en place d'une fiche départ des enfants : Celle-ci doit être complétée et signée par le responsable de l'enfant lors du départ
- Organisation de goûters partagés enfants-familles afin de créer du lien entre l'équipe d'animation et les familles, d'intégrer les familles à la vie de l'accueil de loisirs, de partager un moment convivial entre les familles et les enfants.

Ce projet pédagogique servira de guide aux animateurs pour la conception :

- Des projets d'animation, l'organisation du temps, de l'espace, de l'aménagement des locaux...
- Des programmes d'animation et des plannings des animateurs.

Entre chaque période de vacances scolaires, l'équipe d'animation établira un bilan, afin de déterminer les points positifs et à améliorer pour les vacances ou les mercredis suivants.

L'équipe d'animation est gage de réussite, et elle est la « vitrine » de la CAPB.

Elle doit être réactive, et apporter le meilleur dans les tâches qui lui sont confiées.

III. LE PROJET DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

1) Les locaux

L'ALSH au sein de l'école publique de Saint-Palais est composé de :

- Deux salles d'activités : une salle pour les enfants de moins de 6 ans et une salle pour les enfants de plus de 6 ans.
- Un dortoir attenant à la salle d'activité des 3-5 ans permet aux enfants de se reposer en début d'après-midi.
- Un espace extérieur composé de deux cours.
- Les sanitaires et point d'eau sont attenants aux salles d'activités.
- Une salle de restauration.
- Un espace préparation/maintien au chaud des repas.

2) L'accueil des enfants

- L'accueil des enfants et leurs familles

Le temps d'accueil doit permettre à l'enfant de prendre son rythme pour la suite de la journée mais également, pour ceux plus actifs, être un espace d'activités ludique et d'éveil.

L'accueil s'opère auprès de l'enfant et de sa famille. Ce temps reste avant tout un temps d'échange et de transmission ; il est un élément de communication. L'accueil donne la première impression et l'image renvoyée de la structure.

Il est à la fois : un espace où se déroule la première rencontre entre l'enfant, la famille et la structure ; un processus qui consiste à recevoir des personnes venues de l'extérieur, à les rassurer, à les guider ou à les diriger de manière à ce qu'ils trouvent ce qu'ils sont venus chercher.

L'accueil reste donc une priorité pour la structure.

Plusieurs temps sont des temps d'accueil : le matin (7h30 à 9h) et le soir (16h30 à 18h30) ; hors temps d'accueil la structure est fermée aux visiteurs pour des raisons d'organisation et de sécurité (plan Vigipirate).

Permanence d'accueil : Sur les temps d'accueil du matin et du soir ou sur rendez-vous, les parents peuvent rencontrer le directeur.

L'équipe pédagogique met en place un accueil adapté à la demande.

L'équipe pédagogique va à la rencontre et au contact de l'enfant et l'adulte ; elle établit un contact visuel dès l'arrivée, salue la famille dans son ensemble avec une phrase de bienvenue ainsi que le sourire. Une fois la transmission faite avec les adultes et le relais passé, l'animatrice encourage l'enfant à formuler ce qu'il souhaite dans l'immédiat (lecture, se reposer, jouer ou dessiner...) et lui fournit le plus rapidement possible une réponse.

Ce temps d'accueil sert également aux familles pour rencontrer la direction pour toutes les modalités administratives, les inscriptions ou les échanges.

3) Les repas

Les repas sont distribués en liaison chaude, puis réceptionnés/préparés selon un protocole d'hygiène par un agent de service.

Les menus que nous proposons sont à 5 composantes. Des menus à 4 composantes ou des menus végétariens peuvent être proposés durant l'année.

Pour les enfants allergiques relevant d'un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) : nous proposons de réchauffer le panier repas fourni par les familles s'il est demandé dans le protocole, ou le traiteur fournit le repas avec l'éviction selon le PAI.

La plupart du temps, les enfants choisissent leur table afin de leur laisser le choix de se

retrouver par affinité, de susciter l'échange et de créer de nouveaux liens. Un animateur se placera à chaque table si possible, et quoiqu'il en soit selon les taux d'encadrement. Si certaines tables sont sans animateurs, les animateurs vérifient ce que les enfants mangent et veillent à ce que le repas se déroule bien pour chacun des enfants.

4) Rythme de l'enfant

Cf. annexe 1 : journée type ALSH

Les mercredis font l'objet d'une préparation de programme d'activités en lien avec les demandes des enfants. Ce programme d'activités veille à remplir les objectifs de variété des types d'activités (culturelles, artistiques, sportives, multimédia, manuelles...), de mixité (filles/garçons, styles), d'accessibilité (application d'une tarification selon des barèmes), de faire découvrir l'ailleurs.

5) Sécurité, santé et hygiène

Nous tenons un registre de sécurité dans la structure où il y figure tous les rapports de vérification périodique des locaux, des installations électriques, des moyens de secours tels que les extincteurs, ainsi que les dates des exercices de sécurité incendie.

La CAPB assure l'entretien des locaux ainsi que ses normes pour les accueils d'enfants.

Nous avons dans chacune des salles d'activité des trousse de secours : une pour la salle et la seconde pour le déplacement en extérieur. Dans l'infirmerie et le bureau de direction, nous avons une armoire à pharmacie pour stocker le matériel. Dans le bureau de direction se trouve les boites PAI nominatives, où les médicaments/le PAI/ordonnance sont à l'intérieur.

Un registre de soin est rempli systématiquement à chaque intervention de l'équipe sur un enfant par la personne qui a donné les soins.

Les enfants ont plusieurs passages aux sanitaires durant la journée où l'équipe est vigilante à ce qu'ils se lavent les mains.

Pour les enfants qui ont un « accident de toilette » durant la journée, l'équipe d'animation nettoie et change l'enfant avec les vêtements fournis par les parents.

Chaque espace sanitaire est équipé de distributeurs à savon et de distributeurs de papier pour sécher les mains et positionnés à hauteur des enfants. Le directeur veille à ce que les distributeurs de papier et de savon soient toujours remplis.

Le personnel de service nettoie l'accueil de loisirs et le restaurant scolaire au quotidien. Nous adaptons le nettoyage selon le protocole sanitaire en vigueur (surtout en lien avec la crise sanitaire COVID 19)

La structure a plusieurs containers à poubelle car nous trions les déchets. Les déchets recyclables sont triés dans la poubelle jaune, les déchets ménagers dans la poubelle grise.

6) LES PROJETS

Présentation, objectifs, modalités, partenariats, planification.

- **Bio-Divers-Cité**

Ce projet est un projet très large qui a pour objectif général de sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux, l'éducation à l'environnement :

- « Bio » pour connaître la science du vivant, des végétaux et des animaux
- « Divers » pour une nature variée grâce à ses différences
- « Cité » pour mon environnement social, ma ville ou mon village

A travers différents moyens que nous allons mettre en place, les enfants pourront :

- participer à la vie de la structure
- accompagner à la protection de notre environnement
- connaître et découvrir des produits naturels et proches
- développer le respect entre chacun

Pour cela, plusieurs moyens sont mis en place :

- mise en place du tri des déchets : alimentaire en restaurant scolaire (poubelles cartons, emballages, déchets)
- recyclage : activités sur la deuxième vie des produits, dessin avec des feuilles de brouillon...
- le goût et la dégustation : ateliers cuisine

- **Les passerelles entre les âges et entre les structures d'accueil**

L'objectif général de ce projet est de créer du lien entre les différents groupes d'âge qui les séparent.

Plusieurs opérations du projet sont à développer dans le but de :

- atténuer ces changements brutaux de rythme ou de façon de fonctionner
- valoriser ces changements
- adapter la proposition d'animation
- proposer des temps de rencontres entre enfants et acteurs des différents groupes

Pour atteindre ces objectifs, nous mettons en place ces moyens :

- établissement des règles de vie en cohérence avec le règlement intérieur de l'école.
- passerelle entre les services municipaux (exemple des animations avec la Médiathèque) ou le tissu associatif .
- rencontres intergénérationnelles : actions la maison de retraite.
- Journée à thème : décloisonnement complet sur la journée avec un accueil en journée complète. L'équipe propose une journée complètement différente, le menu est adapté au thème, les activités et lieux sont complètement redistribués. Les adultes et enfants se rencontrent à travers une thématique. Les enfants ont le choix d'aller où ils veulent, avec qui ils souhaitent sur le lieu qu'ils souhaitent.

- **Le projet d'enfant – une pédagogie**

Cet objectif du « projet d'enfant » se retrouve sur beaucoup de temps tels que les temps d'accueil (matin/soir), sur les temps de rassemblement en début de journée ou d'après-midi ou sur des temps « libre ».

Pour favoriser le projet d'enfant nous veillerons à :

- écouter ses demandes et à intégrer leurs besoins sans crainte d'être ambitieux et voir grand.
- valoriser le groupe ou l'individu dans le groupe pour mettre en avant la réussite de chacun, son avis et ses propositions
- travailler sur la notion de choix, choix du groupe et de l'individu ou même de l'équipe.
- donner le choix à l'enfant du contenu de ses activités, tout en veillant à la découverte d'activités originales et au « ne rien faire ». Nous définirons en commun qu'est-ce que le temps libre ? Ou qu'est-ce qu'une activité, son objectif et son but ? Comment nous gérons ces différents temps et les proposons.
- faire découvrir des activités pour pouvoir éveiller des envies ou pas.

7) LES SORTIES, ET INTERVENANTS EXTERIEURS :

L'équipe d'animation dispose d'un budget global pour l'organisation des sorties, et interventions des prestataires.

L'équipe est force de propositions des thèmes de sortie, ou interventions, et prévoit l'initiation sportive, culturelle ou artistique selon le cadre juridique. Dans le cas contraire, l'équipe fera appel à un professionnel diplômé.

8) L'EQUIPE D'ENCADREMENT

a) Horaires de travail

Une journée en ALSH est une journée continue en ouverture ou fermeture

L'animateur a, dans son planning, un temps de préparation des activités.

b) Fonctionnement de l'équipe

Les animateurs travaillent en binôme auprès de leur public respectif.

La direction est sur le terrain durant la journée avec l'équipe d'animation.

c) Les pauses

L'équipe pédagogique est organisée pour que chacun ait au total 30 minutes de pause durant sa journée de travail.

Ces temps sont très importants pour l'équipe, car les journées sont intenses en rythme et en attention.

Les animateurs doivent prendre leur pause en dehors de la structure, sauf autorisation exceptionnelle du directeur. Il faut alors faire preuve d'une grande attention durant sa pause :

- Éviter d'être à l'entrée de la structure pour une certaine image (cigarette par exemple)
- Profiter pleinement de ce temps sans être interrompus par les arrivées des familles
- Éviter que les familles transmettent des informations ou posent des questions à ce moment où l'animateur est censé « décrocher ».

La direction demande donc un roulement entre les animateurs et prendra le relais s'il le faut sur le groupe d'enfant. Les pauses doivent être prises ainsi :

- après le repas (sur le temps calme pour les élémentaires et un roulement particulier pour l'animatrice qui est à la sieste des maternels) 20 minutes de pauses.
- pendant le goûter, les animateurs qui l'ont préparé partent en pause 10 minutes pour que les enfants puissent repartir avec eux en salle d'activité dès le goûter fini. La seconde équipe range et nettoie le goûter et pourra prendre ses 10 minutes après. Les animateurs doivent respecter cette organisation sinon, le temps d'accueil du soir n'en est plus un, car les parents récupéreront les enfants durant le goûter.

d) Les réunions

L'équipe pédagogique se réunit tout au long de l'année pour préparer et programmer chaque période d'accueil.

Des réunions de bilan sont menées selon l'évolution des périodes. La direction proposera des temps d'échange pour aborder certaines thématiques.

Ces temps-là sont primordiaux et indispensables dans le métier d'animation. Les activités ne s'improvisent pas, elles se préparent et se pensent dans l'organisation d'un projet.

La direction se rassemble également avec les différents partenaires.

e) L'évaluation des animateurs, individuelle et d'équipe : objectif, outils, critères

- L'évaluation d'équipe :

Une réunion de bilan est programmée après chaque période. Elle permet d'évaluer les résultats, les effectifs et de noter les modifications à effectuer.

- Evaluation et suivi des stagiaires (BAFA, BAFD, BPJEPS, collègue, lycée...)

Les différents stagiaires accueillis se voient délivrer un planning et un descriptif synthétique de leurs missions (livret de l'animateur). Une convention de stage a été signée au préalable.

Un suivi individuel régulier des stagiaires (par un animateur référent et par le directeur) et leur participation aux réunions de travail de l'équipe d'animation permet de faire progresser leur pratique.

9) LES ENGAGEMENTS DE CHAQUE ANIMATEUR :

L'animateur est la personne qui participe à la mise en place du projet pédagogique au sein de l'Accueil de Loisirs.

Il est :

- Garant de la sécurité physique et affective et morale de l'enfant
- Attentif à créer une relation de confiance avec les familles
- A l'écoute et respectueux de ses collègues et supérieurs hiérarchiques

Cette fonction nécessite le respect de consignes particulières.

a) Tenue et correction :

Le fonctionnement d'un accueil de loisirs repose pour beaucoup sur les qualités humaines de l'équipe d'animation. Une tenue vestimentaire correcte, une attitude exemplaire et la suppression d'écarts de langage renvoient une image positive de l'accueil de loisirs.

Le téléphone portable ne doit pas être utilisé pendant le temps de travail. Les applications type Snapchat, Instagram et Facebook sont interdites d'utilisation avec les enfants.

Il est strictement interdit de fumer ou vapoter sur le lieu d'accueil.

b) Responsabilité :

L'équipe d'animation doit tout mettre en œuvre pour assurer la SECURITE des enfants qui lui sont confiés.

Il est impératif de respecter les consignes données par la Direction et de se conformer à la réglementation Jeunesse et Sports.

c) Disponibilité :

L'animateur n'est pas un accompagnateur. Il doit montrer une vigilance constante durant son temps de travail.

d) Esprit d'équipe :

L'animateur fait partie d'une équipe. Il doit faire preuve de coopération si nécessaire.

Il doit informer ses collègues s'il veut prendre une pause afin de respecter les taux d'encadrement, par exemple.

Tout animateur participe aux tâches quotidiennes et fait preuve d'entraide dans cette réalisation.

En cas de problème au sein de l'équipe d'animation, il doit se conformer au droit de réserve et en aucun cas y mêler les enfants.

Tout fait grave porté à sa connaissance doit être obligatoirement transmis au directeur de l'accueil de loisirs.

e) Respect du programme d'activités :

Les activités ont été travaillées (lors des temps de réunion) et préparées en amont, et en équipe.

Sauf cas particulier, nul n'est sensé changer d'activité de sa propre initiative. Un changement doit faire l'objet préalable d'une discussion avec le directeur de l'accueil.

L'improvisation d'une activité est déconseillée.

f) Gestion du matériel :

L'accueil de loisirs est doté d'un matériel pédagogique et technique.

Une attention soutenue est demandée. Tout cas d'inobservation ou de négligence qui occasionne un remplacement ou des frais d'entretien coûte cher.

Une attention particulière est demandée pour éviter le gaspillage, les pertes ou les dégâts.

L'animateur participe à l'application du projet pédagogique et du règlement de fonctionnement de l'Accueil de Loisirs.

- En tant que référent d'un groupe d'enfants :
Il veille en permanence au bien-être du groupe d'enfants. Il est attentif à l'individualité de chacun au sein du groupe.
Il engage sa responsabilité dans le choix des activités proposées, dans la surveillance constante des enfants.
- Rôle en tant qu'agent de restauration :
Il est garant des plats servis aux enfants. Il doit impérativement suivre le protocole affiché en cuisine. (prises de Températures, plats témoins...)

Lors d'atelier cuisine avec les enfants, il veille au bon déroulement de l'activité, à la tenue de chacun. Il remplit le cahier, consigne les codes-barre, garde un échantillon du plat au réfrigérateur.

- Rôle d'agent d'entretien dans le cadre du COVID :
Il doit scrupuleusement suivre le protocole affiché.

Nom, Prénom et Signature de l'animateur

Précédés de la mention « lu et approuvé »

Annexe 1

A) Journée type ALSH

ACCUEIL MATIN : 7h30 - 9h : Accueil échelonné.

- Tenue du de présence au fur et à mesure des arrivées.
- Rencontre avec les parents pour connaître la vie de l'enfant durant la semaine (son rythme, son état de santé, de fatigue...).
- Information de la vie de l'ALSH, sur l'emploi du temps de la journée, voire des jours à venir (si sorties : information, tenue et matériel à apporter).
- Lien entre la famille et la structure pour l'enfant. Sert à le rassurer et le mettre en confiance pour la journée.
- Mise en place de petits ateliers (jeu de ludothèque, jeux de construction, dessins...)

RASSEMBLEMENT DU MATIN : 9h – 9h30 :

- Moment hygiène (passage aux toilettes et lavage des mains)
- Rassemblement et mise en train, sous forme de chants et/ou de forum
- Moment d'échange oral du groupe sur l'actualité, les anniversaires, les inquiétudes...
- Présentation de la journée.

ANIMATION MATIN 9h30 – 12h (s'adapte selon le groupe et l'âge)

- L'enfant choisi l'activité qui s'inscrit dans un projet d'animation
- Les animations sont prévues et préparées. Elles sont mises en place pendant le temps d'accueil et pas au moment où l'animateur anime/met de la vie
- Proposer un choix d'animation pour l'enfant est important : s'il ne souhaite pas y participer pour différentes raisons, l'équipe prend en compte son choix en aménageant l'espace afin que l'enfant puisse se détendre sans pratiquer d'activité cadrée.
- 11h15-11h45 : jeux libres et encadrés par les animateurs
- 11h45 - 12h00 : Toilette et hygiène

REPAS : 12h00 – 13h

13h - 13h15 : Toilette et hygiène

TEMPS CALME : 13h15 – 13h50

TEMPS SIESTE : 13H00 – 15H30

- Temps libre mais calme.
- Les enfants de 3 ans font la sieste ainsi que tous ceux qui le souhaitent jusqu'à 15h30.
- Des ateliers calmes sont proposés (dessin, jeux de société, livres, puzzles...). Tout comme les projets d'activités, ces ateliers doivent être réfléchis en concertation avec l'ensemble de l'équipe pédagogique afin de mettre en œuvre un aménagement optimal pour les enfants.

MISE EN TRAIN 13h50-14h00

- Toilette et hygiène
- Rassemblement et reprise du groupe par l'équipe d'animation.

ANIMATION APRÈS MIDI 14h00 – 16h00 :

- Reprise du projet d'animation et/ou grands jeux.
- 15h30-15h50 : jeux libres et encadrés par les animateurs
- 15h50-16h : Toilette et hygiène

GOUTER 16h00 - 16h30

- Les animateurs à tour de rôle préparent et rangent le gouter
- Temps d'apprentissage et de responsabilisation : l'animateur en préparation peut prendre un enfant ou deux pour préparer avec lui ce temps.

Il reste un dernier temps de rassemblement avant la fin de la journée du centre. Petit moment de bilan enfant/animateurs. Évaluation enfant.

ACCUEIL DU SOIR 16h30 - 18h30 :

- Accueil des parents et départ échelonné des enfants.
- Mise en place de petits ateliers libres.
- Les départs sont échelonnés. Fatigue d'une journée et pour l'enfant et pour l'adulte. Pas trop long, synthèse journée, repas, animation, les problèmes rencontrés
- Moment convivial et pas d'angoisse. L'ALSH est un lieu où l'enfant doit avoir envie d'aller donc ce temps doit rester positif.